



Genève, le 20 novembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Le canton lance une réflexion sur le statut de l'athlète

Vivre une carrière sportive au niveau professionnel s'accompagne très souvent d'une précarité en termes de protection sociale et d'une fluctuation de revenus. Dans le prolongement de son programme de soutien aux sportifs et sportives d'élite, le canton entame une réflexion sur les enjeux autour du statut de l'athlète. Le projet Team Genève voit, lui, de nouvelles formes de soutiens apparaître en faveur de ses membres.

Ni indépendants, ni salariés, ni constitués en association: les athlètes professionnels voient très fréquemment leur situation osciller entre flou du lendemain et obligation de demander des soutiens publics (fonds cantonal de l'aide au sport, Fondation de l'aide sportive suisse) ou privés (sponsors, dons). Pour saisir la question du statut de l'athlète à bras-le-corps, le département de la cohésion sociale (DCS) a lancé début novembre les premières discussions sur cette thématique récurrente, mais encore peu fouillée, en réunissant plusieurs acteurs et actrices: Deborah Marti, athlète professionnelle de ski-alpinisme et auteure d'un travail de recherche sur le statut de l'athlète, Emmanuel Emery, avocat spécialisé dans le droit du sport, Véronique Pennone, Christophe Barman et Yves Schefer, représentants de Loyco, entreprise de services partenaire de Team Genève, ainsi que des collaborateurs de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS), à l'initiative de la démarche.

"Il s'agit de lancer cette réflexion et, dans un deuxième temps, pouvoir partager les pistes qui en ressortent avec d'autres cantons", explique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du DCS. "La précarité financière des athlètes, qui ne perçoivent, par exemple, pas d'assurance-chômage, a été mise en exergue par la crise sanitaire et le canton de Genève souhaite investir ce champ pour favoriser des conditions dignes pour ces derniers, pendant et après leur carrière sportive." Afin de synthétiser les enjeux liés au(x) statut(s) de l'athlète, le principe d'une étude se basant sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des statuts possibles a été évoquée et se poursuivra dans les prochaines semaines.

L'objectif est de disposer, à terme, d'une FAQ à l'attention des athlètes genevoises et genevois, leur permettant de mieux identifier les options s'offrant à elles et eux en matière de statut ou encore de prévoyance.

Team Genève en précurseur

Dans le cadre du programme de soutien cantonal Team Genève, un soutien d'ordre administratif et juridique est désormais proposé aux athlètes qui en sont membres, grâce à la participation des partenaires privés du team. Devant la diversité des situations personnelles des athlètes, ce soutien permettra à l'OCCS de disposer d'une meilleure visibilité des

conditions actuelles dans lesquelles les athlètes mènent leur carrière sportive.

En sus du soutien financier, de l'accompagnement médical et du conseil en communication que prévoit déjà Team Genève, ces nouvelles formes d'appui tendent aussi à aider les athlètes dans leur parcours ou à faciliter leur vie quotidienne.

Pour tout renseignement complémentaire (aux médias): M. Henri Della Casa, chargé de projets, OCCS, T. 022 546 66 67.